



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES EQUIPAGES, DE L'ASSOCIATION DES VENEURS
ET DU CLUB DU CHIEN D'ORDRE

LE 24 MAI 2025

L'assemblée générale de l'Association (AG) des Equipages (ADE), de l'Association des Veneurs (ADV) et du Club du Chien d'Ordre (CCO) s'est tenue le 24 mai 2025 à Fontainebleau sur convocation des Présidents en date des 30 avril et 5 mai 2025.

Après avoir vérifié que le quorum soit atteint, le Président Pierre-François Prioux déclare l'AG ordinaire de l'ADE, de l'ADV et du CCO ouverte.

Le Président Prioux remercie de leur présence et accueille Daniel Labaronne, Président du groupe chasse à l'Assemblée nationale, Aymeric Durox, Sénateur de Seine-et-Marne, Pierre Cuypers, Président du groupe chasse au Sénat, Julien Gondard, maire de Fontainebleau, Pascal Gouhoury, Président de la Communauté de Communes, la Directrice de l'OFB, Edouard Jacomet, de l'ONF, Benoit Chevron, Président de la Fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne, Alain Bénazet, Président de la FACCC, Jean Masson, Président de l'AFEST, Gérard Thomas, Président des Tatoueurs et Xavier Bretault, Président de la FITF.

La parole est donnée au Président de la Communauté de Commune puis au Président de la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne pour un mot d'accueil.

Le Président soumet le procès-verbal de la dernière assemblée générale :

Résolution n°1

L'Assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 25 mai 2024

Pierre-François Prioux rend hommage aux disparus, maîtres d'équipage, piqueurs et amis de la vènerie : Emmanuel de La Rochefoucauld, Jean-François Lescop de Moÿ, Serge Brossard, Docteur Bourdon, Christian Pérennez, Francis Allain, François Sicard, Jacques Trouvé, Jean-Claude Couppey, Jean-Claude Mary, Loïk Bureau, Marc Géliot, Raymond Joliveau, Yves Fouquet.

Le Président présente ensuite les nouveaux équipages : au cerf l'Equipage du Val d'Andaines à Bertrand Boudier, au chevreuil, le Rallye Arantelle à Amaury Waget, au lièvre, le Rallye des Meinettes à Steven Reynaud, le Rallye des Gorges du Verdon à Philippe Baratta, au lapin l'Equipage Bossard Garenne à Emeric Touchard.

Et fait part des nouveaux Maîtres d'équipage (transmission de fouet ou Maître d'équipage associés) : Hervé Touchard (Rallye Armor Amboise), Matthieu Payet-Godel (Rallye Fontainebleau), Raphaël Martinaud (Rallye de la Forêt de Chaux), Jean-Marie Delage (Rallye Bernel), Charles-Antoine Pignot (Vautrait de la Merlerie), Florentin Cavillier (Equipage du Vandy).

RAPPORT MORAL

L'équipe de la Société de Vènerie

Le président commence par remercier les permanents au bureau de la Société de vènerie à Paris. Antoine Gallon, Alex Leymonerie, Elisabeth Lieury et Léonor Poire, Beryl Moizard pour le Fonds Vènerie.

Puis les bénévoles Michaël O'Crowley pour les politiques, l'ensemble des délégués régionaux et dircoms, les administrateurs et l'ensemble des membres des commissions.

Enfin, il remercie les trois administrateurs de l'Association des Veneurs sortants : François Couëtoux du Tertre, Laurent Facques et Pierre-Louis de la Rochefoucauld, ainsi que les délégués sortants Patrick Greffier et Hervé Cart et Paul Chauvin, ancien Président du Club du Chien d'Ordre.

Bilan de la saison

Il poursuit son rapport moral sur le bilan de la saison en rappelant que très peu d'incidents sont à déplorer sur plus de 15 000 laisser-courre. Le règlement intérieur a toujours été respecté.

Sur le nombre d'équipage, on déplore globalement une baisse du nombre d'équipages, dus principalement à la chassabilité des territoires (privés, routes, villes...), mais aussi au manque d'animaux chassés : baisse de population de lapin par exemple. Néanmoins, on se réjouit du bon cru de cette dernière saison avec huit créations d'équipages. Attention au territoire, le Président rappelle qu'il est impératif de préserver l'environnement et que la chassabilité d'un territoire est essentiel.

Pour cette saison, on note des conditions climatiques catastrophiques et, pour les équipages de cerf (malgré le fait que la population de cervidés n'ait jamais été aussi importante en France), une baisse de la population au cœur des forêts.

Le Président revient également sur les invitations. Il rappelle qu'il est impératif de connaître ces territoires d'invitations en prévenant l'équipage en place et le délégué régional. Par ailleurs, il est rappelé qu'il est interdit, notamment pour les vautraits, de découpler avec des meutes non répertoriées.

Nos crises et opposition

- Certes ils sont moins nombreux, mais ils sont partout sur les réseaux. La moindre image est ressortie.
- Pierre Rigaux monte en puissance
- La plus grosse crise à gérer n'avait pas de rapport avec la vènerie : l'affaire du cerf de Besson (cerf tué par des chasseurs à tir chez la mère de Luc Besson). Malgré les nombreux communiqués, la fake news a été relayée par les médias et la vènerie a dû se défendre auprès des parlementaires et du grand public.
- L'affaire des braconniers de Sologne. Le Président revient sur cette scandaleuse affaire. En aucun cas la vènerie ne doit être mise en cause. Il rappelle qu'il s'agit de personnes mises en cause et non de l'équipage du Rallye Vouzeron. La Société de Vènerie s'est portée partie civile dans le procès. Les prévenus ont été relaxés sur le motif de vice de procédure. Le fond n'a donc pas été jugé. Le tribunal a fait appel. La Société de Vènerie se portera à nouveau partie civile. Jusqu'au jugement, il est demandé à ce que les prévenus ne se présentent pas dans les équipages.
- Brigitte Bardot, pour ses 90 ans, a demandé « la tête de la vènerie ». Avec Archer, notre conseiller en communication, la crise a été gérée.

Actualités

- *L'audit des chenils.* Le Président rappelle que Pascal Marteau est à la disposition des équipages pour proposer aux équipages son expertise. Une partie de cet audit est prise en charge par le Fonds Vènerie.
- *Les relocations ONF :* avec la FNC et l'ONF, la vènerie travaille sur le cahier des clauses générales.
- *Les enclos et les parcs.* Fin 2026, les enclos et parcs de moins de trente ans devront être démontés. Avec Raphaël Demolis (ministère), nous travaillons régulièrement et attendons des réponses écrites du ministère sur les procédures à suivre et les parcs d'entrainements. Avec l'OBF, nous travaillerons sur une fiche technique.
- *Code du suiveur.* Les suiveurs sont de plus en plus nombreux et parfois indisciplinés. La Société de Vènerie a édité à leur intention un code des suiveurs (papier et numérique)
- *Les formations :* les Ateliers du chien de vènerie aux Vineux à Compiègne ont remporté un vif succès par la qualité des interventions. Des formations ACACED et tatoueur ont été également proposées aux adhérents. En 2026, il sera proposé les Ateliers du cavalier veneur en Charente-Maritime.

Autour de nous

- *La Grande Meute.* Avec des meutes de vènerie et de la FACCC des épreuves de meute vont être mises en place en 2026.
- *IUHH :* la France recevra au mois de novembre des délégations des équipages du monde (1 100 équipages sur 4 continents). Ils seront reçus au Sénat et en Touraine pour deux laisser-courre.
- *L'OFB :* avec Olivier Thibault et Pierre-Edouard Guillain, un réseau de correspondants OFB/Vènerie s'est mis en place. Il est organisé une première réunion en octobre.

RAPPORTS FINANCIERS

CLUB DU CHIEN D'ORDRE

Gilles de Becdevlière le trésorier du Club du Chien d'Ordre, présente les comptes de l'association au 31 décembre 2024.

Total des charges : 51 238 €

Total des produits : 53 010 €

Résultat : 1 772 €

Gilles de Becdelièvre demande à l'assemblée d'approuver les comptes présentés de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Résolution n°2

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes du CCO de l'exercice 2024 et donne quitus aux administrateurs pour assurer la gestion.

ASSOCIATION DES EQUIPAGES

Henry Séchet présente les comptes de l'Association des Equipages au 31 décembre 2024.

Il précise qu'au 31 mars 2025, l'Association des Equipages ne compte que 321 équipages, soit 9 de moins qu'en 2024.

Concernant les retards de cotisation, 45 équipages à la date de l'AG ne se sont pas acquittés de leur cotisation, soit un retard de 19 163 €

L'analyse des comptes pour l'année 2024 fait apparaître les éléments suivants :

- Les produits s'élèvent à 194 293 €
- Les charges s'élèvent à 185 309
- Le résultat financier s'élève à 8 984 €.

Le trésorier annonce que le CA propose une augmentation de 2% des tarifs, ce qui donne :

1 233 € pour le cerf ; 892 € pour le sanglier, 683 € pour le chevreuil, 272 € pour le renard, 207 € pour le lièvre et 98 € pour le lapin.

Le trésorier demande à l'assemblée d'approuver les comptes présentés, l'augmentation des tarifs et de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Résolution n°3 : Les membres de l'Assemblée générale approuvent les comptes 2024 de l'Association des Equipages.

- La résolution est votée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Les membres de l'Assemblée générale donnent quitus au trésorier.

- La résolution est votée à l'unanimité.

Résolution n°5 : Les membres de l'Assemblée générale approuvent l'augmentation de 2% du montant des cotisations pour la saison 2025-2026.

- La résolution est votée à l'unanimité.

ASSOCIATION DES VENEURS

François Couëtoux du Tertre fait le constat d'une légère hausse des adhérents (6 512 en 2024, 6 231 en 2023).

L'analyse des comptes pour l'année 2024 fait apparaître les éléments suivants :

- Les produits s'élèvent à 480 124 €
- Les charges s'élèvent à 469 095 €
- Le résultat financier s'élève à 11 029 €.

Le trésorier annonce que le CA propose le maintien des adhésions pour l'année 2026 (42 € pour une adhésion simple, 64 € pour une adhésion couple, 20 € pour une adhésion AJV (5 € pour les capucins), 45 € pour un abonnement, 80 € pour une adhésion/abonnement et 101 € pour une adhésion/abonnement couple)

Le président demande d'approuver les comptes 2024 de l'Association des Veneurs (Résolution n°6), de donner quitus au trésorier (Résolution n°7) et d'approuver le maintien du montant des cotisations pour l'année 2026 (Résolution n°8).

Résolution n°6 : Les membres de l'Assemblée générale approuvent les comptes 2024 de l'Association des Veneurs.

- La résolution est votée à l'unanimité.

Résolution n°7 : Les membres de l'Assemblée générale donnent quitus au trésorier.

- La résolution est votée à l'unanimité.

Résolution n°8 : Les membres de l'Assemblée générale approuvent le maintien du montant des cotisations pour l'année 2026.

- La résolution est votée à l'unanimité.

SOCIÉTÉ DE VÈNERIE (À TITRE INFORMATIF)

Alain Pérot présente les comptes de la Société de Vènerie au 31 décembre 2024.

- Les produits s'élèvent à 91 881 €
- Les charges s'élèvent à 90 373
- Le résultat financier s'élève à 1 508 €.

Henry Séchet présente ensuite les comptes consolidés de nos associations

- Un total de produits de 670 K€
- Un total de charges de 649 K€
- Soit un résultat de 21 K€

NOS INTERVENANTS

Justine Devred, avocate de la vènerie

Justine Devred commence son intervention en donnant des conseils à suivre lorsque les veneurs veulent attaquer ses opposants ou sont eux-mêmes attaqués par des opposants.

Aujourd'hui, il faut prendre conscience que tout se judiciaire et qu'il faut donc savoir se défendre. Chaque fois, il faut vous faire accompagner par un avocat pour prendre conseil, vous faire accompagner lors des auditions. Mais si elles sont rares, on compte parfois certaines victoires.

Ne négligez pas les dépôts de plainte, même si les procédures n'aboutissent pas.

Mickaël Pérennez, vice-Président de l'Association des Equipages et responsable des réseaux sociaux

Mickaël Pérennez présente « une nouvelle voix pour la vènerie » avec un objectif : faire rayonner notre passion grâce à nos réseaux sociaux. Il précise que le digital est un levier technique et un espace d'échanges et de valorisation. Par son authenticité, sa rigueur et sa stratégie, ces plateformes ne sont pas qu'une vitrine mais c'est également un outil de dialogue.

Le nouvel objectif des prochaines années est de toucher les nouvelles générations avec Instagram, TikTok et X.

Il est rappelé qu'une communication doit être positive, maîtrisée et engageante. Une charte sera publiée pour tous. Elle donnera des conseils pratiques sur la façon de filmer, comment filmer, quoi filmer, comment commenter sur les réseaux, répondre à nos amis mais aussi à nos ennemis...

Enfin Mickaël Pérennez appuie sur le fait que tous, nous devons être des ambassadeurs. La vidéo est une alliée contre les cabales médiatiques. Privilégions la vidéo informative aux échanges toxiques sur les réseaux. Et surtout toujours faire remonter les informations auprès de la Société de Vènerie. Un appel est lancé aux jeunes vidéastes pour rejoindre un groupe de travail qui mutualisera les compétences.

Henry Séchet, prend la parole sur l'Ecole des piqueurs

Il commence par présenter les élèves de la première promotion Hubert Colladant qui s'achèvera le 31 août 2025. Il rappelle les objectifs de cette école : transmettre un savoir-faire, susciter des vocations, répondre aux besoins des équipages.

Henry Séchet rappelle les fondamentaux de cette école : chiens, chevaux, chasse, bienséance, trompe. Le diplôme n'est pas encore officiel. Il faudra plusieurs années pour qu'il soit reconnu par l'Etat. Il remercie la MFR et les très nombreux intervenants veneurs qui dispensent des cours.

La FNC et le Fonds Vènerie sont remerciés pour leur importante dotation.

Cette première session était un coup d'essai. Des choses sont à revoir, au niveau du programme, du casting, des interventions...

Pour 2026, il est prévu une nouvelle promotion. Il faudra trouver des financements, des élèves et des équipages accueillants.

CLUB DU CHIEN D'ORDRE – RAPPORT MORAL

Stéphane Chataignereau, Président du Club du Chien d'Ordre prend la parole.

Il fait un bilan très positif de la 4^{ème} édition des Ateliers du chien de vènerie à Compiègne.

Il fait ensuite un bilan sur l'ensemble des actions menées pour servir la cause du Chien de vènerie et de la vènerie en générale : visites de chenils, différentes manifestations (régionales et nationale d'élevage, inscription au LOF...). Il remercie l'ensemble de l'équipe du CCO et de la vènerie, ainsi que les piqueurs et les maîtres d'équipage.

Il annonce quatre missions : la pérennité et l'amélioration des races ; maintenir un haut niveau d'inscriptions de nos chiens au LOF ; le soutien des équipages pour travailler sur le respect des lignées : les qualités de chasse ; le maintien de notre soutien à la formation des veneurs et des éleveurs.

Enfin, Stéphane Chataignereau remercie ses prédécesseurs Pierre Astié et Paul Chauvin pour leur engagement au service du chien de vènerie durant de nombreuses années.

NOS INVITÉS

Xavier Bretault, nouveau Président de la FITF

Xavier Bretault, bouton du Rallye Araize et Maître d'équipage du Rallye des Mauges (blaireau) se réjouit de ce rapprochement qui se profile entre la FITF et la vènerie.

Il rappelle que les veneurs ne sont pas tous sonneurs et que les sonneurs ne sont pas tous veneurs, mais il rappelle aussi l'importance de la trompe dans la vènerie. L'objectif de la nouvelle équipe de la FITF est de réunir de façon pérenne la vènerie et les sonneurs.

Jean Masson, Président de l'AFEVST

Jean Masson rappelle que la vènerie sous terre est très attaquée et qu'elle perd souvent devant la justice administrative. Il leur est reproché de chasser les espèces « juvéniles », notamment pour la vènerie du blaireau. Le Président demande le soutien de toute la chasse et en particulier de la vènerie.

Alain Bénazet, Président de la FACCC

Alain Bénazet remercie Pierre-François Prioux et l'ensemble de la vènerie ainsi que la Grande Meute pour le soutien indéfectible qui est apporté à la FACCC. La grande famille du chien courant sera attaquée, tout comme la vènerie et il assure qu'une lutte commune est nécessaire.

Edouard Jacomet, Direction générale de l'ONF

Edouard Jacomet commence par rappeler le lien fort qui existe entre les grands massifs domaniaux (aménagés pour la chasse à courre) et la vènerie, c'est donc naturellement qu'un avenir commun doit continuer à se construire entre l'ONF et le monde de la chasse. L'entretien des bonnes relations, tant au niveau national que local est nécessaire. L'ONF réaffirme la confiance qu'il a dans notre institution et met en avant toutes les mesures nouvelles qu'elle a adoptées pour le bon déroulement de nos laisser-courre.

Le changement climatique est une préoccupation de l'ONF. L'office demande également aux veneurs d'en prendre conscience et de l'aider dans la recherche de solutions.

Le portail d'Artémis est un nouveau site créé par l'ONF pour des échanges, notamment sur l'inscription des prélèvements. Ce nouveau site ne doit pas se substituer au dialogue indispensable avec les agents locaux et départementaux.

Pierre Cuypers, Président du groupe chasse au Sénat

Pierre Cuypers réaffirme son soutien à l'ensemble du monde de la chasse et se félicite de la qualité des travaux effectués au sein de groupe chasse au Sénat et de la bonne entente avec ce même groupe à l'Assemblée nationale.

Le Sénateur profite de l'occasion pour féliciter Bruno Cheuvreux pour l'action qu'il mène au sein du Fonds Vènerie.

Par un contexte politique instable et compliqué, il est difficile de prévoir à court ou moyen terme des textes qui régleraient les différents problèmes de la vènerie.

Le groupe Chasse Pêche du Sénat représente un tiers de sénateurs, dont moins de 20% qui sont chasseurs et moins de 4 % qui sont pêcheurs. Mais tous ont la volonté de nous défendre. Enfin, Pierre Cuypers revient sur les prochaines élections municipales. Il faut être prudent et il rappelle qu'il faut s'impliquer dans les conseils municipaux pour défendre notre passion.

Daniel Labaronne, Président du groupe chasse à l'Assemblée nationale

Daniel Labaronne rappelle son attachement et son soutien à la vènerie. Il souligne et félicite les veneurs dans leur mixité sociale formidable pour leur engagement au service de leur passion. Il insiste sur le fait que la vènerie a toute sa place dans la République. Elle pratiquée dans un cadre légal et participe à la préservation de la faune sauvage.

Antoine Del Marmol, Président de l'AJV

Antoine Del Marmol demande à l'Assemblée si la relève est vraiment assurée ? Les nouvelles générations se dispersent dans de nouvelles activités et de nouvelles passions. Les jeunes sympathisants sont très nombreux dans les chasses de jeunes ou sur différentes manifestations, mais pas assez nombreux dans les chenils et dans les territoires. Le Président de l'AJV fait un appel aux jeunes pour transformer l'essai de nos aînés. L'adhésion et l'implication des jeunes veneurs est un enjeu majeur pour le maintien d'une belle vènerie de demain.

RÉSULTAT DES VOTES

Pour l'Association des Veneurs

Ont été réélus Guy Bonnet : 312 ; Clémentine de Genouillac : 313 ; Olivier Haricot : 312 ; Frédéric Herbet : 312 ; Antoinette de La Bouillèrie : 311

Ont été nouvellement élus : Xavier Bretault (313), Thomas Drach (310) et Bruno Fauvet (311)

CONCLUSION

Pierre de Roüalle et Philippe Dulac, présidents d'honneur clôturent l'assemblée générale en honorant François Couëtoux du Tertre pour ses nombreuses années au service de la vènerie.

L'Assemblée générale se clôture à 13h15

Le Secrétaire de l'ADE

Le Président de l'ADE et de l'ADV

Le Président du CCO

Maximilien de Beaudignies

Pierre-François Prioux

Stéphane Chataignereau

Le Secrétaire de l'ADV

Le Secrétaire du CCO

Stéphane Chataignereau

Loïc Leborgne